



**VALÉRIE
PÉRESSE**

Présidente de la
Région Île-de-France et
d'Île-de-France Mobilités

ÉDITO

La révolution des transports est en marche !

Le changement de nom du STIF, rebaptisé Île-de-France Mobilités, témoigne des nouvelles ambitions qui sont les nôtres, en termes d'organisation des mobilités au sens large, au-delà des seuls transports en commun.

Notre objectif : adapter les transports franciliens aux révolutions urbaines et économiques pour simplifier la vie des usagers au quotidien. Une ambition qui se traduit par des investissements du Conseil Régional en hausse en 2017 (738 millions d'euros).

Consacrée à des opérations d'amélioration de la qualité des transports existants, cette enveloppe est aussi dédiée au prolongement et à la création de lignes. Le Tram 10 sera l'une des expressions de cette révolution des transports en Île-de-France.

Pour mieux vous accompagner dans tous vos déplacements,

le **stif** devient



Dévier les réseaux pour préparer le chantier du Tram



Installation d'un nouveau collecteur dans le cadre des travaux de renforcement du réseau d'assainissement.

/ © Jean-Luc Dolmaire/CD92

Réseaux d'assainissement, d'eau, d'électricité, de gaz, de télécommunication... les coulisses techniques de nos villes se cachent sous les rues et les trottoirs que nous empruntons chaque jour. La construction d'un nouveau tramway suppose une réorganisation de ces sous-sols : il faut en effet déplacer les réseaux situés sous la future plateforme du tramway pour faciliter par la suite non seulement l'installation des rails, des stations et des circuits électriques, mais aussi l'accès et l'entretien des réseaux. (suite de l'article en page 2)

ARTICLE À LA UNE - SUITE ET FIN

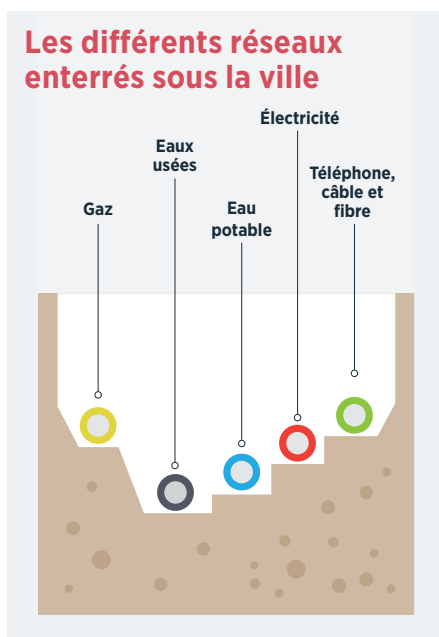
Réalisées et financées par les entreprises concessionnaires des réseaux d'eau, d'électricité, de gaz et de télécommunication, ces opérations de déviation de réseaux ont commencé en début d'année sur plusieurs secteurs du tracé du Tram 10, et vont se poursuivre jusqu'en 2019. Plusieurs concessionnaires, notamment le SEDIF, Veolia, RTE, Bouygues Télécom et le Département des Hauts-de-Seine sont déjà intervenus.

C'est l'occasion pour certains de moderniser leurs installations et se donner les moyens de garantir une meilleure qualité de service.

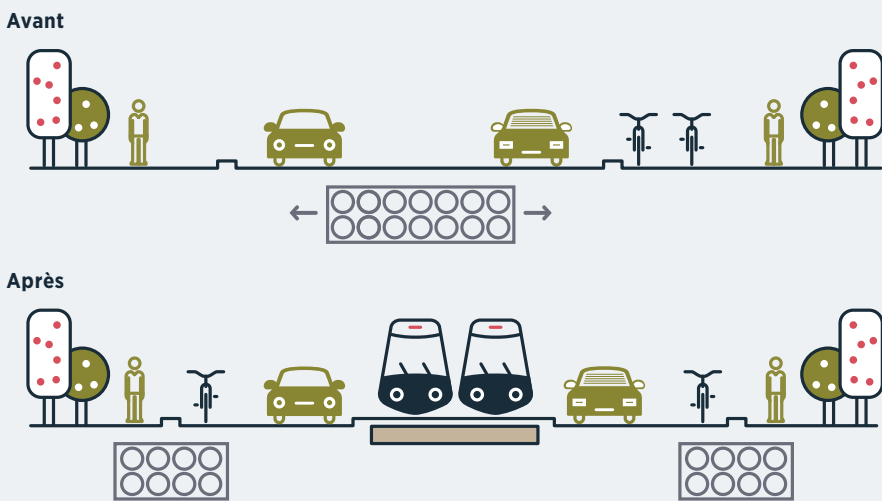
On distingue les réseaux secs (électricité, téléphonie...), des réseaux humides (eau potable, eaux usées...). Les canalisations sont installées à différentes profondeurs et à une certaine distance les unes des autres. Chaque type de canalisation est signalé par une couleur distincte.

Tous les concessionnaires veillent, sous l'égide du Département des Hauts-de-Seine, maître d'ouvrage coordonnateur du projet Tram 10, à mener à bien ces opérations en limitant les nuisances occasionnées, en termes de bruit, de poussière et de perturbations de la circulation.

Pendant ces travaux, des informations sur la nature, la durée et les impacts des interventions seront délivrées par les concessionnaires notamment.



Déviations des réseaux souterrains préalables aux travaux du tramway



REPÈRES

14 stations pour le Tram 10

Le Tram 10, qui reliera Antony à Clamart en 25 minutes, comptera 14 stations. Leur emplacement a été choisi pour que le tramway profite au plus grand nombre d'utilisateurs, habitants, étudiants et salariés de la commune. Une attention particulière sera portée à la qualité esthétique et à l'insertion paysagère de ces stations.

Toutes accessibles aux personnes à mobilité réduite, les stations du Tram 10 seront équipées d'abris de bancs, de distributeurs de titres de transport (un sur chaque quai) et de panneaux d'information des temps d'attente. Elles seront placées sous vidéo-surveillance et seront reliées au poste de contrôle, qui pourra diffuser des messages sonores, en cas de perturbation du trafic notamment.

Toutes les stations disposeront de stationnements vélos, dont deux abris sécurisés Véligo pour les terminus. Le Tram 10 sera également en correspondances avec plusieurs lignes de transport en commun dont de nombreuses lignes de bus. Certaines stations bénéficieront de la proximité de stations Autolib' (Vincent Fayot, Allende, 11 Novembre et Centre commercial).



*Les noms des stations sont provisoires

3 QUESTIONS À...

Patrick Devedjian, Président du Département des Hauts-de-Seine

En quoi le projet de Tram 10 est-il structurant pour le Département des Hauts-de-Seine ?

Nous poursuivons notre engagement en faveur des mobilités grâce au Tram 10 qui desservira quatre communes des Hauts-de-Seine soit près de 175 000 habitants et 60 000 actifs. Ce tracé est conçu pour faciliter les déplacements des Alto-Séquanais en contribuant à l'activité économique et à renforcer l'attractivité du territoire. Notre volonté est d'améliorer le cadre de vie où les circulations sont apaisées. Nous rénovons les voiries, élargissons les trottoirs et développons les pistes cyclables. Tous les déplacements sont facilités, en local avec une meilleure desserte des quartiers et plus largement grâce aux nombreuses correspondances du Tram 10 avec le réseau francilien du RER B ou du Tram 6 mis en service en 2014 et en 2016 pour la section souterraine, que nous avons également financé et coordonné.

Notre investissement global dans les mobilités est significatif. Il s'élève cette année à 153 millions d'euros et nous participons pour 30 % au financement du Tram 10.

Quel est le rôle du Département en tant que maître d'ouvrage coordinateur ?

Sur ce projet, nous sommes maître d'ouvrage des aménagements urbains mais également coordonnateur. Cela signifie que nous réalisons l'ensemble des travaux de voirie d'une part. D'autre part, nous nous assurons que le pilotage des études, des travaux et des procédures administratives, est concerté avec Île-de-France Mobilités (anciennement STIF), maître d'ouvrage du système de transport qui réalise la plateforme du tramway et les stations.

Par ailleurs, en lien avec le maître d'œuvre général du tramway, nous coordonnons également les dévoiements de réseaux (voir article

ci-contre) et nous gérons les interfaces avec les projets connexes. Nous sommes l'interlocuteur privilégié des partenaires du projet ainsi que des communes traversées.

L'assainissement est une compétence départementale. Comment cela se traduit-il dans ce projet de tramway ?

Le Département des Hauts-de-Seine mène trois types de chantiers d'assainissement dans le cadre de son champ de compétences. **Nous améliorons le fonctionnement du réseau existant en construisant un nouveau collecteur entre le carrefour Salvador-Allende et la ligne TGV-Atlantique à Châtenay-Malabry.** Il fait plus de 900 mètres de long et 2 mètres de diamètre ! Cette canalisation sans tranchée est rendue possible grâce à la technique de pointe d'un micro-tunnelier. Ainsi, nous optimisons le réseau d'eau pluviale. Les travaux s'achèveront fin 2017 et auront duré 24 mois pour un investissement de 20 M€.

De plus, jusqu'à début 2018, nos services départementaux réhabilitent et confortent les réseaux existants qui ne sont pas impactés par le tramway.

Et enfin, toujours en 2018, le Département déplacera les réseaux existants situés sous la future plateforme du tramway qu'il est techniquement impossible de conserver à leur place actuelle.



Patrick Devedjian, Président du Département des Hauts-de-Seine, sur le chantier de La Seine Musicale. / © Olivier Ravoire/CD92

ZOOM SUR...

Les études projet sont en cours

Études de faisabilité, schéma de principe, études d'avant-projet... depuis le lancement du projet en 2009, de nombreuses étapes ont été franchies. **Les études dites de projet ou « études PRO » marquent aujourd'hui l'aboutissement d'un**

long processus. En cours d'élaboration, elles précisent le projet dans ses moindres détails, à la fois techniques, architecturaux et paysagers. Les études PRO portent aussi sur les conditions de mise en œuvre du tramway ou encore les coûts de réa-

lisation, d'exploitation et de maintenance du Tram. Enfin, elles permettent aux maîtres d'ouvrage d'affiner, en concertation avec les collectivités locales du territoire, le calendrier des travaux et les dispositifs destinés à en limiter les nuisances.

LE TRAM 10 ET VOUS

Gardez le lien avec le Tram 10 !



Une question ? Une remarque ?

Envoyez un mail à contact@tram10.fr ou contactez Tom Soleillant, votre agent de proximité au 06 61 59 53 31.



« Tout savoir sur le Tram 10 »

Êtes-vous incollable sur le Tram 10 ? Faites le test grâce au questionnaire en ligne !



Un nouveau site internet

Le site www.tram10.fr a fait peau neuve pour mieux vous accompagner pendant toute la phase de travaux.



Une information au plus près du chantier

Des premiers panneaux ont pris place dans vos villes et continueront à vous informer tout au long du chantier.

REPÈRES

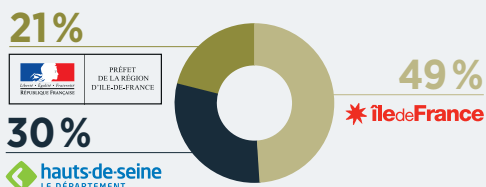
Les grandes étapes du projet



Coût et financement

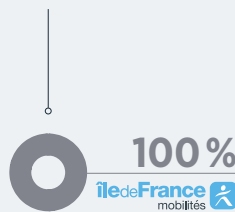
L'infrastructure

c'est-à-dire la construction des stations, des voies ferrées, des aménagements urbains (trottoirs, voirie...) et des ouvrages d'art.



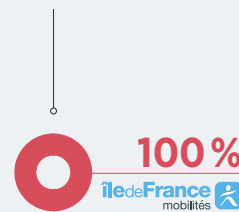
Le matériel roulant

c'est-à-dire les trams.



Le fonctionnement

c'est-à-dire l'entretien des véhicules et des stations, les moyens humains, la vidéo-surveillance...



* Valeur décembre 2011